



Les Amis du Château de Brisis

Les Champs 30450 AUJAC

Tél. : 07 77 05 66 83

Aujac, le 20 octobre 2023.

Objet : Effondrement de la façade Cèze au Château de Brisis.

Mesdames, Messieurs,

Ce vendredi 20 octobre 2023 à 6h30 s'est effondrée une grande partie de la façade Cèze du château de Brisis (nord-ouest). Elle était l'élément le plus visible du monument depuis la départementale 51. Aujourd'hui, elle n'existe plus !

Ce pan de mur historique construit au cours du XVII^e siècle a disparu : environ 10m de longueur sur 7m de hauteur.

“Eviter l'effet domino”

(Jean d'Hérail de Brisis, propriétaire du château et Président d'honneur de l'Association).

Si le château de Brisis a eu une faiblesse à cet endroit, il nous faut à tout prix éviter l'effet “domino” comme l'exprime justement son propriétaire Jean d'Hérail de Brisis.

Avec l'effondrement de la “façade Cèze”, il faut vérifier la stabilité du reste de l'édifice. Notamment les restes de la tour ronde située au nord-ouest de l'édifice ; ainsi que la solidité du reste de la “façade Cèze” (nord-ouest).

Limiter l'accès autour du château

Dès demain matin, 21 octobre 2023, nous procéderons autour du site à un périmètre de sécurité autour du monument sur les parties fragiles. Nous informons par précaution tout accès interdit au site à la Brigade de Gendarmerie de Génolhac et au SDIS-Sapeurs-Pompiers de Génolhac. Démarches en prévention de la Municipalité de Ponteils-et-Brésis sur une potentielle mise en demeure de l'édifice.

Permettre l'accès au site pour le sécuriser

A charge de la Municipalité de Ponteils-et-Brésis de prendre l'initiative immédiate de rendre possible l'accès au monument en vue de sa sécurisation, comme l'exprime depuis cinq ans l'association gestionnaire et la famille propriétaire d'Hérail de Brisis.

Si la Municipalité de Ponteils-et-Brésis est capable de gérer un Centre Hospitalier sur sa commune tout au long de l'année, elle sera, sans doute, en mesure d'assurer un petit accès comme celui d'atteindre le Château de Brisis.

Dans l'intérêt de tous, nous ne pouvons attendre cinq ans de plus dans des procédures judiciaires ou inaction en vue de la sécurisation du Château de Brisis et sa restauration.

Comment pouvons-nous expliquer que depuis environ 30 ans le propriétaire du château est empêché de restaurer son monument historique alors même que l'ancien maire Roger Bacon avait fait le nécessaire en prévision de sa sauvegarde ?

Espérons sans attendre de pouvoir intervenir pour faire le nécessaire.

Les membres du Bureau de l'Association

Copies aux intéressés.